

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 1^{ER} FÉVRIER 2016 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUIVANT :

Projet de règlement no 275-2015 portant sur les dispositions interprétatives, les usages permis dans les cours latérales et arrière, la superficie des enseignes et des panneaux-réclames dans les zones résidentielles RA et RB ou de villégiature (VIL), la dimension des bâtiments secondaires aux usages résidentiels ainsi que l'aménagement paysager et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015 et 272-2015)

Sont présents :

M. Daniel Blais, maire suppléant
Mme Carole Brochu, conseillère
M. Martin Boisvert, conseiller
Mme Bernyce Turmel, conseillère
Mme Diane Rhéaume, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Est absent :

M. Réal Turgeon, maire

Monsieur le maire suppléant présente et explique le projet de règlement suivant :

No 272-2015 : ce projet de règlement vise à actualiser certaines normes présentement en vigueur.

La séance de consultation publique est close à 20 h 05.

Adopté ce 7 mars 2016.

Daniel Blais,
Maire suppléant

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
